

Bilan immobilier pour la FNAIM

LOCAUX DE LA FNAIM
JEUDI 10 AVRIL

La FNAIM Côte d'Azur a livré les premières tendances de l'immobilier dans les Alpes-Maritimes. Un bilan tout en contradiction.

Depuis le début de la crise financière, l'immobilier a du mal à sortir la tête de l'eau. Mais les premiers chiffres concernant les tendances du 1^{er} semestre 2014 redonnent du baume aux coeurs des agents immobiliers. En effet, toutes les villes du littoral, excepté Menton, ont enregistré une légère hausse de l'activité immobilière.

Un regain d'intérêt

Même si la confiance dans le bâtiment n'est pas aussi solide qu'auparavant, les villes côtières ont vu le nombre d'acheteurs augmenter en ce début 2014. Une hausse de 5 à 10% a été enregistrée dans tout le département. La première à s'enorgueillir est Antibes, qui devance ses voisines « grâce à sa qualité de vie ». Le prix du mètre carré en baisse y est également pour quelque chose. Excepté Menton qui a subi une hausse des prix de 0,65%, les villes ont vu leur sol perdre un peu de leur valeur. Une baisse de 3,35% pour Nice, 1,74 % pour Cannes et 2,01% pour Antibes.



Jean-François Buet, Frédéric Pelou et Guy Farjon animent la conférence.

Baisse des logements locatifs

« L'immobilier n'a pas fière ALUR » explique tristement Frédéric Pelou. Derrière ce jeu de mots se cache une vraie inquiétude pour les professionnels du logement. En effet, cette loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) qui permet une meilleure sécurité pour les locataires effraie les propriétaires. Celle-ci crée de nouvelles contraintes, ce qui a pour effet de freiner le marché locatif. Une loi qui selon Jean-François Buet servirait seulement à « casser le thermomètre mais pas soigner le malade », pour lui, le seul moyen de réguler les échanges serait « d'identifier les logements vacants pour les remettre sur le marché ».

■ Benjamin Dumont